

Commerce et
Gestion

Employé·e de commerce par l'Art. 32

diplôme : **CFC**

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Votre talent, notre engagement !

Sommaire

A qui s'adresse cette formation ? 4
Organisation de la formation 4
Conditions d'admission 5
Examens 5
Conditions d'obtention du CFC 5
Titre obtenu 5
Coût de la formation 6
Renseignements et inscription 6
Lieu de formation et prestataire 6

Toutes les informations contenues dans cette brochure sont non contractuelles et peuvent être sujettes à modifications



A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à des adultes au bénéfice d'une expérience professionnelle significative dans les domaines de l'administration et du commerce.

L'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) permet d'obtenir, en emploi, un titre professionnel sans passer par un apprentissage traditionnel.

Organisation de la formation

Les cours sont basés sur l'expérience professionnelle des participant·e·s ainsi que sur des compétences opérationnelles organisées en plusieurs domaines, comme :

- L'interaction dans un milieu de travail interconnecté ;
- La coordination des processus de travail en entreprise ;
- La gestion des relations avec les clients et fournisseurs ;
- L'utilisation des technologies numériques du monde du travail.

Les participant·e·s doivent choisir une première langue étrangère, allemand ou italien, langue dans laquelle elles / ils devront être capable de communiquer lors des examens oraux. Le niveau de langue conseillé pour débuter la formation est A2.
La deuxième langue étrangère est obligatoirement l'anglais et il est recommandé d'avoir un niveau A2 au début de la formation.

La durée de la formation est de 2 ans, 2 soirs par semaine (lundi et mercredi) de 18 h 00 à 21 h 15 (hors vacances scolaires du canton de Neuchâtel).
Les cours débutent en août et sont dispensés dans les locaux du CPNE à Neuchâtel.
Cette formation est BYOD (Bring Your Own Device), un ordinateur personnel (PC[1]) est donc nécessaire pour le suivi des cours et la passation des examens.
Les cours ont lieu en présentiel et un taux de présence de 80 % est requis.

1 Les ordinateurs de la marque *Apple* ne sont pas autorisés aux examens, par conséquent il est conseillé de suivre les cours directement avec un PC adéquat.



Conditions d'admission

Pour accéder à cette formation, il faut :

- Effectuer un entretien auprès du centre d'orientation et de carrière ;
- Etre en possession de l'autorisation du Service de la formation professionnelle du canton de domicile ;
- Justifier une expérience professionnelle suffisante correspondant au minimum à 1 an à 100% (et 3 ans au moment des examens finaux) dans le domaine du commerce ;
- Fin de scolarité obligatoire ou niveau de français B1, oral et écrit.

Examens

Les examens se déroulent à la fin de la formation, c'est-à-dire **après les 2 ans** de formation, aucun examen anticipé n'a lieu et aucune dispense n'est envisageable.

Conditions d'obtention du CFC

La/Le candidat·e doit posséder, **au moment des examens finaux,** au moins 5 ans d'expérience professionnelle tous domaines confondus, dont **3 ans à 100%** (si la personne est en emploi, la durée de la formation est prise en compte) dans le domaine du commerce.

Titre obtenu

Employé·e de commerce CFC.



Coût de la formation

Le canton de domicile de la personne en détermine les conditions.

Les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel peuvent bénéficier d'un financement complet ou partiel de la formation, selon leur situation. Les conditions de financement sont disponibles sur le site www.ne.ch/cpa.

Pour les personnes employées dans une entreprise du canton de Neuchâtel, une aide à la formation est possible par le biais du FAPP (Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel) sur le site www.fapp-ne.ch.

Pour les autres cantons, se renseigner auprès du Service de la formation professionnelle du canton de domicile.

Renseignements et inscription

Le Centre d'orientation et de carrière répond à toutes vos questions et vous accueille pour discuter de de votre projet. Cet entretien d'information est obligatoire. Il est possible de prendre directement rendez-vous sur le site www.ne.ch/cpa ou par téléphone au 032 889 69 63.

L'inscription formelle est délivrée par le Service de la formation professionnelle du canton de domicile, au plus tard une semaine avant le début de la formation, si des places sont encore disponibles.

Lieu de formation et prestataire

Secrétariat CPNE-CG-FS - Filière Art. 32
Maladière 84, case postale 212, CH-2002 Neuchâtel (bâtiment A, 1er étage)
Tél. +41 (0)32 886 36 00, cpne-cg-fs@rpn.ch, www.cpne.ch

Visitez notre site pour plus d'informations : **www.cpne.ch**

EDCArt32-V1-2026

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Commerce et Gestion

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

032 886 36 00 cpne-cg-fs@rpn.ch www.cpne.ch